

STEPHANIE DE MAGALHAES

Département de L'Indre

Document généré le mardi 24 décembre 2024 à 10:03

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 24/12/24	24/12/24		

Principale : 50312310 - Maintenance de matériel de réseau informatique

## AVIS D'ATTRIBUTION

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental  
Place de la Victoire et des Alliés  
SMGP  
BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX  
Tél : 02 54 08 37 63  
SIRET 22360001600016



**Objet du marché** MAINTENANCE DU LOGICIEL I-VOIR PAR LA SOCIETE ONTOMANTICS  
**Référence acheteur** 2024-067  
**Nature du marché** Services  
**Procédure** Procédure négociée  
**Justificatifs**

**1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 32 de la directive 2014/24/UE**

Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante :  
protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle

**3. Explication**

Procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant l'Article R-2122-3 du Code de la Commande Publique décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018

**Code CPV principal** 50312310 - Maintenance de matériel de réseau informatique

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas.

**Procédures de recours**

Instance chargée des procédures de recours :

**Tribunal administratif de Limoges**

1, cours Vergniaud

87000 Limoges

Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160

[greffe.ta-limoges@juradm.fr](mailto:greffe.ta-limoges@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)  
Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).  
Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).  
Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir  
Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **800000 €**

Date d'attribution : 17/12/24

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : 2024-067 - **ONTOMANTICS** 959 rue de labergeresse 45160      Montant HT : **800 000,00 €**  
**OLIVET**

Le titulaire est une PME : NON

**Renseignements complémentaires**

Procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant l'Article R-2122-3 du Code de la Commande Publique décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018

**MONTANT MAXI ANNUEL : 200 000 € HT**

Envoi le 24/12/24 à la publication

Marches-Publics.info V9.7